

MAIRIE d
Du
ARRONDISSEMENT de
an mil huit cent vingt-neuf, à heure du
ACTE DE DÉCÈS d
le d
à heure du
N.° département d
fil d
à ans, né à
domicilié à
et d
profession

Sur la déclaration à moi faite par
âgé de ans, profession de domicilié à
qui a dit être d défunt et par
domicilié à âgé de ans, profession d
qui a dit être d défunt
Et ont, les déclarans,
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi
remplissant les fonctions d'Officier public ; et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarans.

MAIRIE d
Du
ARRONDISSEMENT de
an mil huit cent vingt-neuf, à heure du
ACTE DE DÉCÈS d
le d
à heure du
N.° département d
fil d
à ans, né à
domicilié à
et d
profession

Sur la déclaration à moi faite par
âgé de ans, profession d domicilié à
qui a dit être d défunt et par
domicilié à âgé de ans, profession d
qui a dit être d défunt
Et ont, les déclarans,
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi
remplissant les fonctions d'Officier public ; et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarans.

MAIRIE d
Du
ARRONDISSEMENT de
an mil huit cent vingt-neuf, à heure du
ACTE DE DÉCÈS d
le d
à heure du
N.° département d
fil d
à ans, né à
domicilié à
et d
profession

Sur la déclaration à moi faite par
âgé de ans, profession d domicilié à
qui a dit être d défunt et par
domicilié à âgé de ans, profession d
qui a dit être d défunt
Et ont, les déclarans
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi
remplissant les fonctions d'Officier public ; et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarans.

MAIRIE d
Du
ARRONDISSEMENT de
an mil huit cent vingt-neuf, à heure du
ACTE DE DÉCÈS d
le d
à heure du
N.° département d
fil d
à ans, né à
domicilié à
et d
profession

Sur la déclaration à moi faite par
âgé de ans, profession d domicilié à
qui a dit être d défunt et par
domicilié à âgé de ans, profession d
qui a dit être d défunt
Et ont, les déclarans,
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi
remplissant les fonctions d'Officier public ; et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarans.